#### Conseil constitutionnel

Document établi le : 6 juin 2005

## Calendrier des opérations électorales

# Référendum du 29 mai 2005

## sur le projet de loi autorisant la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe

Source: services du Conseil constitutionnel

### Séances plénières du Conseil

C = constitution

D 1 = décret n° 2005-218 du 9 mars 2005 décidant de soumettre un projet de loi au référendum

 $O = \text{ordonnance } n^{\circ} 58-1067 \text{ du } 7 \text{ novembre } 1958$ 

D 2 = décret n° 2005-237 du 17 mars 2005 portant organisation du référendum

Rt = règlement du Conseil constitutionnel du 5 mai 1988

D 3 = décret n° 2005-238 du 17 mars 2005 relatif à la campagne électorale

Les articles L. et R. cités sont ceux du code électoral rendus applicables par les décrets D 2 et D 3

Calendrier 2005	Procédures de la compétence du Conseil constitutionnel	Procédures de la compétence d'autres instances ou administrations	Personnes ou instances concernées	Fondement juridique
lundi 28 février		Révision de la Constitution	Congrès	C (art. 89)
mardi 1 <sup>er</sup> mars				
mercredi 2 mars				
jeudi 3 mars				

vendredi	4	mars		Annonce publique de la date du scrutin	Présidence de la République	C (art. 11)
samedi	5	mars				
dimanche	6	mars				
lundi	7	mars	Envoi de correspondances officielles aux autorités (ministres et conseil d'Etat)			O (art. 48)
				Saisine des décrets D 1 et D 2	S.G.G.	O (art. 46)
mardi	8	mars	Avis sur le décret D 1			O (art. 46)
mercredi	9	mars		Décret D 1	Président de la République	C (art. 11)
jeudi	10	mars	Avis sur le décret D 2			O (art. 46)
				Publication du décret D 1, de la proposition du Gouvernement, du projet de loi de ratification	• • •	C (art. 11)
				et du texte du traité établissant une Constitution		
				pour l'Europe		
			Enregistrement d'une requête contre le décret	pour l'Europe	M. Hauchemaille	O (art. 50)
			D 1			- ( /
vendredi	11	mars				
samedi	12	mars		Publication d'un rectificatif au décret D 1	Journal officiel	
dimanche	13	mars				
lundi	14	mars		Saisine du décret D 3	S.G.G.	O (art. 46) + D 2 (art.4)
mardi	15	mars		Saisine de la recommandation C.S.A.	C.S.A.	O (art. 46)
				Saisine des documents électoraux adressés aux	intérieur	
				électeurs		
mercredi	16	mars	Avis sur les documents électoraux adressés			D 2 (art. 2 et 3)
Increacu	10	mais	aux électeurs (traité + fascicule)			, , ,
			Avis sur le décret D 3			O (art. 46) + D 2 (art.4)
Calendr	rier 2	005	Procédures de la compétence du Conseil constitutionnel	Procédures de la compétence d'autres instances ou administrations	Personnes ou	Fondement
· J·	17			a autres instances ou administrations	instances concernées	juridique
jeudi	1 /	inars	Avis sur la recommandation C.S.A.			O (art. 46)
			Nomination des délégués du Conseil	Cionettura des décrets D.2 - 4 D.2		O (art. 48)
von das 1	10			Signature des décrets D 2 et D 3	conseil des ministres	C (art. 13)
vendredi	18	inars		Publication des décrets D 2 et D 3	Journal officiel	C (art. 13)

	Lettres aux premiers présidents des cours d'appel de métropole et d'outre-mer			O (art. 48)
	Enregistrement d'une requête contre les décrets D 2 et D 3		M. Meyet	O (art. 50)
samedi 19 mars		Publication de la décision de nomination des délégués du Conseil constitutionnel	Journal officiel	O (art.48)
dimanche 20 mars				
lundi 21 mars	Lettres aux chefs des autres juridictions d'outre-mer			O (art. 48)
	Enregistrement de deux requêtes contre les décrets D 2 et D 3		M. Hauchemaille	O (art. 50)
	Réclamation d'un responsable politique contre la présentation de l'exposé des motifs du projet de loi		M. de Villiers	C (art. 60)
		Saisine de l'avis à publier relatif à la participation des partis politiques à la campagne	intérieur	O (art. 46)
mardi 22 mars	Avis sur l'avis à publier relatif à la participation des partis politiques à la campagne (intérieur)  Examen de la réclamation du respondable			O (art. 46) + D 3 (art.3)
	politique et réponse signée du Président			C (art. 60)
		Adoption de la recommandation n° 2005-3 Saisine des modèles de bulletin de vote	C.S.A. S.G.G.	loi 30/9/1986 O (art. 46)
mercredi 23 mars		Publication de l'avis relatif à la participation des partis politiques à la campagne	Journal officiel	D 3 (art.3)
jeudi 24 mars	Examen des requêtes Hauchemaille et Meyet (1 décision)			O (art. 50)
Calendrier 2005	Procédures de la compétence du Conseil constitutionnel	Procédures de la compétence d'autres instances ou administrations	Personnes ou instances concernées	Fondement juridique
vendredi 25 mars		Publication de la recommandation du C.S.A. n° 2005-3 du 22 mars 2005.	Journal officiel	loi 30/9/1986
samedi 26 mars				
dimanche 27 mars				

lundi 28 mars				
mardi 29 mars		(à 18 h.) date limite de dépôt des demandes par	intérieur	D 3 (art.3)
		les partis en vue de leur habilitation	interieur	D 3 (art.3)
mercredi 30 mars		Date limite de choix des prestataires pour		
		l'impression et la livraison des documents	intérieur	avis d'appel d'offres
		électoraux		
		Saisine des modèles de procès-verbaux	S.G.G.	O (art. 46)
		Saisine des circulaires aux maires et aux préfets		
		Saisine des arrêtés relatifs aux formations		
		politiques habilitées à participer à la campagne		
	Enregistrement d'une requête contre le décret		MM. de Villiers et	O (art. 50)
	D 2		Peltier	O (art. 50)
jeudi 31 mars	Avis sur les arrêtés fixant la liste des partis			
	habilités et la répartition de leur temps de			O (art. 46)
	parole (Premier ministre)			
	Avis sur les circulaires aux préfets et aux			
	maires (intérieur)			
	Avis sur les bulletins de vote OUI et NON			
	Avis sur les modèles de procès-verbaux			
jeudi 31 mars	Enregistrement d'une requête contre le décret		Génération Ecologie	O (art. 50)
	D 3			, , ,
		Publication de la décision du 24 mars 2005	Journal officiel	O (art. 50)
vendredi 1 <sup>er</sup> avril	(à 15 h.), réunion sur la centralisation des		intérieur	O (art. 51)
	résultats et le recensement des votes			2 (
		Arrêtés fixant la liste et l'ordre des 8 partis	Premier ministre	D 3 (art. 3 et 5)
		habilités et attribuant leur temps de parole		= 0 (323.0 0.0)

Calendrier 2005	Procédures de la compétence du Conseil constitutionnel	Procédures de la compétence d'autres instances ou administrations	Personnes ou instances concernées	Fondement juridique
samedi 2 avril		Publication des 2 arrêtés du Premier ministre	Journal officiel	D 3 (art. 3 et 5)
dimanche 3 avril				
lundi 4 avril		Début de la période de contrôle des temps de parole et de la présentation des informations	( S A	recommandation n° 2005-3 (II 2°)

		Circulaires NOR/INT/A/05/43/C aux préfets et 45/C aux maires	interieur	D 2 (art. 25) et D 3 (art. 12)
	Enregistrement de deux requêtes contre le décret D 2		Cap 21 et mouvement républicain et citoyen	O (art. 50)
mardi 5 avril		(à 16 h.), déclaration du Gouvernement devant l'Assemblée nationale, suivie d'un débat	Premier ministre	C (art. 11)
		Saisine de la décision de production, programmation et diffusion des émissions	I ('S A	O (art. 46) + D 3 (art.6)
mercredi 6 avril		(à 15 h.), déclaration du Gouvernement devant le Sénat, suivie d'un débat	Premier ministre	C (art. 11)
		Notification aux maires de l'ordre des partis habilités pour les emplacements d'affichage	préfectures	D 3 (art. 4) + L. 51
	Le Conseil est avisé de l'existence de la circulaire	Circulaire relative au remboursement aux partis habilités des frais de leur campagne référendaire	( ( H P	O (art. 46) + D 3 (art.8 à 10)
jeudi 7 avril	Examen des requêtes de Villiers, Génération Ecologie, Cap 21 et M.R.C. (2 décisions)			O (art. 50)
	Présentation de la circulaire remboursement des frais de campagne aux partis (C.C.F.P.)			O (art. 46)
	Avis sur la décision relative aux conditions de production, programmation et diffusion (C.S.A.)			
vendredi 8 avril		Saisine de modèles d'étiquettes OUI et NON en Braille pour les bureaux de vote	S.G.G.	O (art. 46)
samedi 9 avril		Publication des 2 décisions du 7 avril 2005	Journal officiel	O (art. 50)
dimanche 10 avril				
lundi 11 avril				
Calendrier 2005	Procédures de la compétence du Conseil constitutionnel	Procédures de la compétence d'autres instances ou administrations	Personnes ou instances concernées	Fondement juridique
mardi 12 avril		Date limite de notification au C.S.A. des arrêtés pour la campagne officielle	Premier ministre	D 3 (art. 5)
		Décision n° 2005-134 relative aux conditions de production, programmation et diffusion	C.S.A.	D 3 (art. 6)

		Saisine de la décision fixant le nombre et la durée des émissions	C.S.A.	O (art.46) + D 3 (art. 6)
mercredi 13 avril				
jeudi 14 avril	Examen des modèles d'étiquettes OUI et NON en Braille			O (art. 46)
	Avis sur la décision fixant le nombre et la			
	durée des émissions (C.S.A.)			
vendredi 15 avril				
samedi 16 avril	Enregistrement d'une requête contre le décret D 2		M. Hoffer	O art. 50)
		Publication de la décision n° 2005-134 relative		
		aux conditions de production, programmation et diffusion	Journal officiel	D 3 (art. 6)
dimanche 17 avril				
lundi 18 avril	Lettre circulaire aux rapporteurs adjoints			O (art. 50 et 51)
mardi 19 avril		Décision n° 2005-146 fixant le nombre et la durée des émissions	C.S.A.	D 3 (art. 6)
mercredi 20 avril				
jeudi 21 avril				
vendredi 22 avril		Publication de la décision n° 2005-146 fixant le nombre et la durée des émissions	Journal officiel	D 3 (art. 6)
	Le Conseil est avisé du détail des modalités techniques	Fixation des modalités techniques de la transmission des résultats pour le recensement des votes	intérieur	O (art. 51)
samedi 23 avril				
dimanche 24 avril				
lundi 25 avril				
Calendrier 2005	Procédures de la compétence du Conseil constitutionnel	Procédures de la compétence d'autres instances ou administrations	Personnes ou instances concernées	Fondement juridique
mardi 26 avril				
mercredi 27 avril				
jeudi 28 avril		Saisine d'un projet de circulaire aux chefs de poste diplomatique	affaires étrangères	O (art. 46)

			Saisine de l'interface des trois modèles de machines à voter agréées pour le référendum	intérieur	
vendredi 29 a	avril		Date limite de désignation des mandataires des partis habilités pour les émissions	C.S.A.	décision n° 2005-134 (art. 1 <sup>er</sup> )
samedi 30 a	avril				
dimanche 1er 1	mai				
lundi 2 1	mai	Enregistrement d'une requête du Rassemblement pour la France contre certaines modalités de la campagne		M. Pasqua	O (art. 50)
			Fixation des modalités du tirage au sort pour l'ordre de passage des émissions	C.S.A.	décision n° 2005-134 (art. 1 <sup>er</sup> )
			Saisine du projet de décision fixant les dates et ordre de passage des émissions		D 3 (art. 6)
mardi 3 i	mai	Avis sur la fixation des modalités du tirage au sort pour la date et l'ordre de passage des émissions (C.S.A.)	Décision n° 2005-151 fixant la date et l'ordre de passage des émissions après tirage au sort	C.S.A.	D 3 (art. 6) + décision n° 2005-134 (art. 1 <sup>er</sup> )
		Avis sur une circulaire aux chefs de poste diplomatique (affaires étrangères)			O (art. 46)
		Examen de la requête Pasqua (1 décision)			O (art. 50)
		Avis sur la reproduction des interfaces de trois modèles de machines à voter agréées			O (art. 46)
			Date limite d'impression et de livraison en préfecture des documents adressés aux électeurs	intérieur	avis d'appel d'offres
mercredi 4	mai		Mise à disposition des partis habilités des moyens de production des émissions	C.S.A. + France 3	décision n° 2005-134 (art. 2 et 3)

Calendrier 2005	Procédures de la compétence	Procédures de la compétence	Personnes ou	Fondement
	du Conseil constitutionnel	d'autres instances ou administrations	instances concernées	juridique
mercredi 4 mai		Circulaire NOR/MAEF/05/10043/C aux chefs de poste diplomatique	affaires étrangères	décret 6/8/1992
jeudi 5 mai		Publication de la décision du 3 mai 2005	Journal officiel	O (art. 50)
vendredi 6 mai				

samedi	7 mai				
dimanche	8 mai		Publication de la décision n° 2005-151 du 3 mai 2005	Journal officiel	D 3 (art.6)
lundi	9 mai		$(\hat{a} \ 0 \ h.)$ début des restrictions à la communication prévues par le code électoral		D 3 (art. 2) + L. 50- 1, L. 51 et L. 52-1
			(au plus tard), tirage au sort des dates et ordre de passage des émissions	C.S.A.	décision n° 2005-134 (art. 1 <sup>er</sup> )
mardi	10 mai	(à 15 h.), réunion d'information avec les rapporteurs adjoints			O (art. 51)
			Saisine d'un projet de recommandation C.S.A.	C.S.A.	O (art. 46)
mercredi	11 mai				
jeudi	12 mai	Enregistrement d'une requête contre le décret D 2		M. Gabarro-Arpa	O art. 50)
vendredi	13 mai				
samedi	14 mai		(au plus tard), réception par les électeurs des documents qui leur sont adressés	préfectures	circulaire aux préfets
dimanche	15 mai				
lundi	16 mai		( <i>au plus tard</i> ), mise en place des panneaux d'affichage pour les partis habilités	communes	L. 51
lundi	16 mai		(à 0 h.) début de la campagne officielle		D 3 (art. 1 <sup>er</sup> )
	17 mai		Date souhaitée pour l'affichage des arrêtés modifiant les horaires des bureaux de vote	préfectures + mairies	circulaire aux préfets
mercredi					
jeudi	19 mai	Avis sur le projet de recommandation (C.S.A.)			O (art. 46)

Calendrier 2005	Procédures de la compétence	Procédures de la compétence	Personnes ou	Fondement
	du Conseil constitutionnel	d'autres instances ou administrations	instances concernées	juridique
3	Examen des requêtes Hoffer et Gabarro -Arpa (1 décision)			O (art. 50)
		(10 <sup>e</sup> jour avant), date limite de réception des demandes d'inscription sur les listes électorales	tribunal d'instance	L. 31 + R. 17-2

vendredi 20 mai	Enregistrement d'une requête contre le décret D 1		M. Hauchemaille	O (art. 50)
samedi 21 mai		Publication de la décision du 19 mai 2005	Journal officiel	O (art. 50)
dimanche 22 mai				
lundi 23 mai	Enregistrement d'une requête contre le décret D 1		M. Le Mailloux	O (art. 50)
		(au moins 5 jours avant), acheminement des bulletins de vote en mairie	préfectures	D 2 (art. 10)
		Installation des commissions locales de recensement	nrétectures	D 2 (art. 17) + circulaire aux préfets
mardi 24 mai		Adoption de la recommandation n° 2005-4	C.S.A.	loi 30/9/1986
		(5 <sup>e</sup> jour avant), date limite d'affichage des arrêtés modifiant les horaires des bureaux de vote		D 2 (art. 7)
mercredi 25 mai	Examen des requêtes Hauchemaille et Le Mailloux (1 décision)			O (art. 50)
		Publication de la recommandation n° 2005-4 du 24 mai 2005	Journal officiel	loi 30/9/1986
		(4 <sup>e</sup> jour avant), date limite d'inscription sur les listes électorales	juge du tribunal d'instance	L. 32
jeudi 26 mai				
vendredi 27 mai		(l'avant-veille à 18 h.), date limite de notification aux maires des assesseurs et délégués	formations politiques habilitées	D 2 (art. 9) + R. 46
samedi 28 mai		(la veille), interdiction de diffusion ou publication de tout sondage		loi 19/7/1977

Calendrier 2005	Procédures de la compétence	Procédures de la compétence	Personnes ou	Fondement
	du Conseil constitutionnel	d'autres instances ou administrations	instances concernées	juridique
samedi 28 mai		(la veille), interdiction de diffusion de toute		L. 49
		propagande politique par voie électronique		L. 49
		(la veille à 24 h.) fin de la campagne électorale		D 2 ( 1er)
		officielle		D 3 (art. 1 <sup>er</sup> )

		Publication de la décision du 25 mai 2005	Journal officiel	O (art. 50)
samedi 28 mai	Jour du scrutin en Amérique et en Polynésie française			D1 + D2 (art. 5)
dimanche 29 mai	Jour du scrutin (notamment en métropole)			D1 + D2 (art. 5)
lundi 30 mai	Réception des procès-verbaux acheminés à	(le lendemain à 24 h.), date limite de	commissions locales	
	partir des préfectures et des services des	recensement des votes dans les départements et	de recensement des	D 2 (art. 17)
	représentants de l'Etat, (44 le 30, 60 le 31 et 2	dans les collectivités d'outre-mer	votes	
mardi 31 mai	le 1er), recensement général des votes par	(à 20 h. ou 22 h.), date limite pour les déférés	préfectures + ministère	Rt (art. 2)
	département, traitement des réclamations et	des représentants de l'Etat	des affaires étrangères	
mercredi 1er juin	proclamation des résultats			C (art. 60), O (art.
	(à 16 h.30), conférence de presse			49, 50 et 51) + Rt
jeudi 2 juin				
vendredi 3 juin				
samedi 4 juin		Publication de la proclamation des résultats du référendum	Journal officiel	C (art. 60) + O (art. 51)
dimanche 5 juin				

Calendrier 2005	Procédures de la compétence du Conseil constitutionnel	Procédures de la compétence d'autres instances ou administrations	Personnes ou instances concernées	Fondement juridique
vendredi 29 juillet		(à 18 h.), date limite de présentation de l'état récapitulant le montant des dépenses dont le remboursement est demandé à l'Etat par les partis habilités	CCFP	D 3 (art. 10)
dernier trimestre		Fixation du montant à rembourser à chaque parti dans la limite de 800 000 €	C.C.F.P.	D 3 (art. 10)
		Versement à chaque parti du montant fixé par la C.C.F.P.	Etat (intérieur)	D 3 (art. 8)